

Municipalité Notre-Dame-des-Bois

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Notre-Dame-des-Bois tenue le 18 août 2020, à 19 h 30, au gymnase de l'école La Voie Lacté, 27 route de l'Église, sous la présidence de Monsieur Yvan Goyette, Maire.

Sont présents :

District # 1 Madame Micheline Robert
District # 2 Monsieur Gérard Doyon
District # 3 Madame Rita Fortier
District # 4 Monsieur Claude Granger
District # 5 Monsieur Alfred Jr Beaudin
District # 6 Vacant

Secrétaire d'assemblée : Michel Marceau, directeur général et secrétaire trésorier.

1 Ouverture

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président

2 Ordre du jour

2020-08-177 Présentation et adoption de l'ordre du jour

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture de l'ordre du jour;

Il est proposé par Madame Micheline Robert,
Appuyé et résolu unanimement;

D'adopter l'ordre du jour tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

Adoptée

3 Trésorerie

2020-08-178 Dépôt des listes

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose la liste des chèques qu'il a émis, ainsi qu'un résumé des salaires versés et la liste des dépenses autorisées par les employés, le tout, selon le règlement de contrôle et suivi budgétaire;

2020-08-179 Comptes du mois de juillet 2020

Le conseil prend acte de la liste des comptes payés en vertu des dépenses incompressibles, de la délégation d'autoriser des dépenses du directeur général et secrétaire-trésorier et des autorisations de paiement de comptes en regard des décisions prises dans le cadre de la séance ordinaire du 14 juillet 2020. Les chèques #202000316 à # 202000346 sont émis;

IL EST PROPOSÉ, par Madame Micheline Robert;
Appuyé et résolu unanimement;

D'approuver la liste des comptes à payer et d'autoriser leurs paiements.

Adoptée

4 Ressources humaines

2020-08-180 Démission de Monsieur Jean-Guy Noël

Le conseil prend acte de la démission de Monsieur Jean-Guy Noël

2020-08-181 Embauche de Monsieur Michel Rhéaume à titre de chauffeur journalier

ATTENDU QUE le conseil souhaite combler un poste de chauffeur / journalier.

IL EST PROPOSÉ, par Monsieur Alfred jr Beaudin;
Appuyé et résolu unanimement;

QUE la municipalité embauche Monsieur Michel Rhéaume à titre de chauffeur journalier.

Adoptée

5 Citoyens et organismes locaux

2020-08-182 Demande d'un citoyen pour le déneigement dans le rang 1

ATTENDU QUE la demande du citoyen entrainerait le déneigement d'une distance d'environ 1 500 m supplémentaires.

ATTENDU QUE cette tâche entrainerait des dépenses considérables qui devraient être assumée par les autres citoyens.

ATTENDU QUE Le conseil est disposé à revoir sa décision lorsqu'il y aura davantage de résidences dans votre secteur.

IL EST PROPOSÉ, par Madame Micheline Robert;
Appuyé et résolu unanimement;

QUE la municipalité refuse de prolonger la surface déneigée dans le rang 1.

Adoptée

2020-08-183 Location des salles

ATTENDU QU'il est désormais possible de tenir des réunions dans des salles intérieures.

IL EST PROPOSÉ, par Madame Rita Fortier;
Appuyé et résolu unanimement;

QUE les salles de la municipalité soient à nouveau ouvertes dans la mesure où les locateurs respectent la réglementation en vigueur et produisent un registre des présences qu'ils remettront au directeur général.

2020-08-184 Non-transférabilité du crédit de 10 verges cube de matériaux secs qu'ils peuvent décharger au dépôt municipal.

ATTENDU QUE les citoyens disposent d'un crédit de 10 verges cube qu'ils peuvent décharger au dépôt municipal.

IL EST PROPOSÉ, par Monsieur Alfred jr Beaudin;
Appuyé et résolu unanimement;

QUE les citoyens ne soient pas autorisé à transférer à un autre citoyen leur crédit de 10 verges cube de matériaux secs qu'ils peuvent décharger au dépôt municipal.

6 Affaires nouvelles

2020-08-185 Location d'Office 365

ATTENDU QUE Nous utilisons office 2010 et que cette suite de logiciels ne sera plus supportée.

ATTENDU QU'Infotech, notre fournisseur de notre outil de gestion, nous impose d'obtenir une version plus moderne d'Accès afin d'utiliser leur prochaine version de leur application.

ATTENDU QUE la suite de logiciel Microsoft 365 offre un téraoctet d'espaces pour nos informations.

IL EST PROPOSÉ, par Monsieur Claude Granger;
Appuyé et résolu unanimement;

QUE la Municipalité loue la suite de logiciel Microsoft 365 au coût de 120 \$ par an pour 6 postes.

2020-08-185 Nomination d'une représentante pour l'OTJ

ATTENDU QUE l'OTJ offre des services importants aux citoyens en utilisant des infrastructures municipales.

IL EST PROPOSÉ, par Monsieur Alfred jr Beaudin;
Appuyé et résolu unanimement;

QUE Madame Micheline Robert représente la municipalité au sein du conseil de l'OTJ.

2020-08-186 Construction de la dalle de béton au dépôt municipal

ATTENDU QUE le conseil souhaite poursuivre les travaux de construction du dépôt municipal.

IL EST PROPOSÉ, par Monsieur Claude Granger;
Appuyé et résolu unanimement;

QUE la Municipalité confie la construction de la dalle de béton du dépôt municipal à la compagnie Construction Chalets des Appalaches Inc. pour la somme de 18 488.18 \$

2020-08-187 Travaux de voirie 2020

ATTENDU QUE La Municipalité désire débiter ses travaux de voirie.

IL EST PROPOSÉ, par Monsieur Alfred jr Beaudin;
Appuyé et résolu unanimement;

QUE le directeur général soit mandaté pour faire des demandes de prix nécessaires et à faire exécuter les travaux jusqu'à concurrence du budget.

7 Varia

2020-08-188 Proposition du Domaine des Appalaches d'assumer les frais et la gérance de la construction de la dalle de béton du dépôt municipal

ATTENDU QUE Le Domaine des Appalaches souhaite contribuer à la construction du dépôt municipal.

IL EST PROPOSÉ, par Madame Micheline Robert;
Appuyé et résolu unanimement;

Que la municipalité accepte la proposition du Domaine des Appalaches. Le Domaine des Appalaches s'engage à assumer les frais et la gérance de la construction de la dalle de béton du dépôt municipal.

8 Période des questions

9 Clôture de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, le président déclare la clôture de l'assemblée.
Il est 22h10.